

COMMUNIQUE DU JEUDI 6 OCTOBRE - 20 H 30

Bonsoir à toutes et tous,

Dans le cadre du **remplacement du brise-lame de Saint-Martin-de-Ré** programmé pour **dimanche 9 octobre** (sous réserve de modifications de dernière minute indépendantes de notre volonté), voici le planning prévisionnel des moyens humains et matériels ainsi que la chronologie des événements :

1. Conditions d'accès au port : **l'accès et la sortie seront interdits le dimanche 9 octobre (14 h 20 à 22 h 00)** conformément à l'Avis Urgent à la Navigation. A ce titre, l'écluse du **bassin à flot** sera fermée toute la journée.
2. La catamaran "Harmony" effectuera un "toucher" à Saint-Martin à 13 h 30 pour repartir à 13 h 45. **Nous fermerons le bassin d'échouage après son départ, soit 14 heures.** La fermeture sera matérialisée par une ligne d'eau et bouées (balisage) afin qu'aucun navire stationné dans le bassin d'échouage ne soit en mouvement vers la sortie du port pendant la période de fermeture.
3. Les pontons "visiteurs" situés au Grand Môle seront réservés aux navires suivants (voir plan en PJ) :
 - 1 x SNSM
 - 1 x Brigade nautique
 - 1 x Equipe portuaire Saint-Martin
 - 1 x Ecume de Ré (presse...)
4. Conditions d'exploitation :
 - La passe **Nord-Ouest** du port sera totaletement fermée (manœuvres Vinci pour le brise-lame).
 - La passe **Sud-Est** sera ouverte uniquement pour l'évolution et la rotation des navires cités ci-avant et en cas d'urgence.
- 5.
6. Conditions d'accès au Grand Môle (jetée Ouest piéton) : une société privée de sécurité sera chargée de filtrer les personnes souhaitant accéder au Grand Môle.
- 7.
8. Programme prévisionnel des manœuvres du brise-lame :
9. - Départ de La Rochelle à 3 h 15 / passage sous le pont de Ré à 5 heures ;
 - Ouvrage au large du port de Saint-Martin (environ 1 mile nautique de distance) : attente de 8 heures à 13 heures
 - Présentation de l'ouvrage vers 15 h 30 / 16 h 00.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question et vous remercions de votre compréhension.

Contacts et infos : Bureau du port au 05 46 09 26 69 (VHF canal 09).

Emmanuel BLANCHARD

Responsable portuaire secteur Ile de Ré - Portable : 07 85 85 52 06

DIRECTION EAU MER ET LITTORAL / Service des ports Départementaux

emmanuel.blanchard@charente-maritime.fr

Port de St Martin

Zone de navigation interdite pour la mise en place du Brise Lame

Google Earth

400 m

